

Objektyp: **TableOfContent**

Zeitschrift: **Défis / proJURA**

Band (Jahr): **3 (2005)**

Heft 10: **L'immobilier dans l'Arc jurassien**

PDF erstellt am: **22.07.2024**

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

### **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*  
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, [www.library.ethz.ch](http://www.library.ethz.ch)

<http://www.e-periodica.ch>

# Editorial



par  
**Jean-Paul  
Bovée**

Economiste;  
Secrétaire général  
de l'ADIJ

Troisième année.  
Paraît 4 fois/an.

Abonnement annuel:  
CHF 50.-

Prix du numéro:  
CHF 14.-

Annonces  
publicitaires:  
Secrétariat  
de l'ADIJ  
Moutier

N° ISSN:  
1660-9050

Photos couverture:  
Absolutvision.com,  
Atelier Rue du Nord-  
Delémont

## L'immobilier dans nos régions

### De l'étalement à la réhabilitation des centres

Le marché du logement connaît dans l'Arc jurassien des problèmes particuliers, différents (même à l'opposé) de ceux qui se posent dans les grands centres urbains.

La stagnation de la démographie et de l'emploi qui touche nos régions depuis des années, voire des décennies, constitue évidemment un facteur essentiel pour le marché du logement, comme le montrent notamment Jean-Baptiste Beuret et Michel Carnal, dans leur analyse de la situation.

Mais la dimension politique est également déterminante à bien des égards: par les décisions fédérales en vigueur et les mesures engagées (voir à ce propos la contribution de Pierre-Alain Rumley), mais aussi par les options définies dans les cantons, décrites, pour le Jura, par Antoine Voisard et, pour Neuchâtel, par Pascal Magnin.

Sur un plan plus local et très concrètement, on constate que les actions menées dans les communes sont le plus souvent orientées vers un urbanisme de l'étalement (acquisition et mise à disposition de terrains viabilisés, construction de villas facilitée, etc.), au détriment de l'occupation des centres. Mais de telles politiques atteindront prochainement – ou ont déjà atteint – leurs limites: le sol n'est pas inépuisable et les normes fédérales sont contraignantes.

L'avenir appartient plutôt à la réhabilitation de l'habitat ancien et des centres de nos localités, parfois abandonnés et désaffectés.

S'agissant des perspectives, on peut aussi se demander si la proximité de zones urbaines relativement importantes comme Bâle, Bienne ou La Chaux-de-Fonds peuvent influencer les choses. En effet, on constate que des citadins toujours plus nombreux vont s'installer dans les communes environnantes pour bénéficier de conditions de vie différentes, perçues comme plus agréables (qualité du paysage, de l'environnement, facilités de circulation et de parcage, etc.). Pour tenter d'évaluer dans quelle mesure nos régions sont concernées par cette évolution, nous nous sommes entretenus avec les maires de trois communes qui la vivent au quotidien: Jean-Pierre Aellen (Tavannes), Daniel Kurz (Les Bois) et Yann Barth (Courroux).

#### Prochain numéro de Défis:

#### La gestion des conflits et la médiation, dans les entreprises et les collectivités publiques.

Le dossier comprendra notamment l'analyse de la situation en Suisse romande et dans l'Arc jurassien, la présentation de cas concrets, l'inventaire des besoins dans nos régions et la présentation d'offres de formation.

Parution: le 25 septembre.

Pages

## SOMMAIRE

Editorial - Sommaire 3

### LE DOSSIER

#### L'IMMOBILIER DANS L'ARC JURASSIEN

De l'étalement à la réhabilitation  
des centres

**Démographie, économie  
et immobilier; la situation  
dans les régions jurassiennes** 4

Par Jean-Baptiste Beuret et Michel Carnal

**Réhabilitation des bâtiments  
ruraux et des centres  
des villages** 8

Par Pierre-Alain Rumley

**Politiques jurassienne et  
neuchâteloise du logement** 10

Par Antoine Voisard et Pascal Magnin

**La proximité des centres  
urbains: un facteur  
de dynamisme** 14

Entretiens avec MM. Aellen, Kurz et Barth  
Par J.-P. Bovée

**Le coup de gueule:  
Construire pour tous: un défi!** 17

Par Philippe Rebetz

**Le projet d'agglomération  
de Delémont** 18

Par Dominique Nussbaumer

**Politique familiale: le rôle des  
administrations publiques en tant  
qu'entreprises de référence** 22

Par Karine Marti Gigon

**Les compétences en Ressources  
Humaines aujourd'hui et demain** 25

Par Philippe Laurent

**Reflets de l'assemblée générale** 26

**Annuaire des statistiques régionales 05** 27

**La conjoncture dans nos régions** 29

Par Jean-Paul Bovée